

### Addenda relatif à l'éducation

La présente ressource aidera les travailleurs des sociétés d'aide à l'enfance (les sociétés) et les jeunes à trouver des soutiens à l'éducation dans le cadre du processus d'examen de l'indicateur Éducation, formation et emploi.

Ce document contient des renseignements sur une gamme de ressources, de services et de programmes d'éducation pour les jeunes, y compris ceux qu'offrent les gouvernements fédéral et provinciaux, qui peuvent les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation.

**Remarque importante :** Le processus de planification de la fin de la prise en charge se déroule sur un continuum, qui peut changer au fil du temps. Par conséquent, les ressources incluses dans le présent addenda ne s'appliqueront pas toutes à chaque examen obligatoire de l'indicateur Éducation, formation et emploi. L'utilisation de cet addenda devrait se concentrer sur les ressources qui conviennent le mieux au plan d'un jeune à chaque examen requis. Lors de l'examen avec le jeune, le travailleur de la société doit collaborer avec lui pour déterminer les ressources qui correspondent à son parcours et qui sont adaptées à ses plans et à ses objectifs.

Lors de l'utilisation de l'addenda, il faut prendre un soin particulier pour s'assurer

- que les points de vue et les perspectives du jeune jouent un rôle essentiel;
  - que la planification est complète et adaptée aux besoins du jeune;
  - que la planification est flexible et adaptée à l'évolution de la situation;
  - que la planification est adaptée aux caractéristiques identitaires déterminées par le jeune;
  - que la planification pour les jeunes de Premières Nations, inuits et métis tient compte de leur culture, de leur patrimoine, de leurs traditions, des liens qui les unissent à leurs communautés et du concept de la famille élargie.
- Local Service Providers and Programs

## Programmes et fournisseurs de services locaux

---

### Recherche de programmes et de fournisseurs de services locaux

Dans cette section, les sociétés d'aide à l'enfance devraient rechercher les programmes et les services d'éducation qui sont situés près de l'endroit où vit le jeune et qui correspondent à ses intérêts, à ses besoins et à sa situation. Les travailleurs des sociétés doivent collaborer avec le responsable de la liaison en matière d'éducation de leur société pour déterminer les soutiens culturellement adaptés qui sont offerts aux jeunes dans leur collectivité.

Sous chaque rubrique applicable, les travailleurs des sociétés doivent fournir des informations, y compris des hyperliens dans la mesure du possible, qui permettent aux jeunes d'obtenir d'autres renseignements sur les programmes et les services offerts ainsi que de trouver des réponses à leurs questions.

Dans la section *Aide financière locale actuelle et future*, les travailleurs des sociétés devraient inclure une liste des établissements d'enseignement postsecondaire de leur région, ainsi que d'autres régions de l'Ontario où un jeune pourrait souhaiter faire des études postsecondaires, qui offrent un enseignement gratuit ou à des droits réduits aux jeunes qui quittent la prise en charge. Ces travailleurs sont encouragés à consulter le responsable de la liaison en matière d'éducation de leur société pour obtenir de plus amples renseignements sur les écoles qui offrent ces exonérations de droits de scolarité et sur les autres ressources éducatives offertes aux jeunes dans leur région.

**Les professionnels qui travaillent dans les écoles et en collaboration avec elles** peuvent aider les jeunes à comprendre et à explorer le système éducatif ainsi qu'à atteindre leurs objectifs personnels et éducatifs.

Ils incluent les responsables de la liaison en matière d'éducation, les conseillers en orientation ou d'autres professionnels de la santé mentale à l'école ainsi que d'autres personnes de soutien professionnel telles que les tuteurs, les mentors ou l'équipe responsable de la réussite des élèves de l'école d'un élève. Ces professionnels doivent être ajoutés ci-dessous :

- Nom et coordonnées du responsable de la liaison en matière d'éducation de la société
  
- Nom et coordonnées du conseiller en orientation de l'étudiant

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

- Noms et rôles des autres personnes de soutien professionnel de l'étudiant

**L'aide financière locale actuelle et future** comprend le financement auquel les jeunes peuvent accéder au sein de leur collectivité locale pour soutenir leurs objectifs d'éducation, y compris les bourses d'entretien et les bourses d'études de leur municipalité, d'un organisme communautaire local ou d'un établissement d'enseignement postsecondaire, ainsi que les fonds disponibles auprès de la bande de l'étudiant et (ou) des communautés des Premières Nations, inuites et métisses. Ces fonds doivent être énumérés ci-dessous.

Par exemple, le travailleur d'une société à Ottawa peut cibler les fournisseurs de services, les ressources et les programmes suivants qui pourraient aider un jeune à accéder à des études postsecondaires :

Par exemple, le travailleur d'une société à Ottawa peut cibler les fournisseurs de services, les ressources et les programmes suivants qui pourraient aider un jeune à accéder à des études postsecondaires :

Organismes communautaires locaux

- [Education Foundation of Ottawa](#) – Cet organisme octroie des subventions et des bourses aux familles et aux particuliers par l'entremise de son fonds Active Living and Opportunity.
- [Bourse Osez rêver](#) – Cette bourse aide les jeunes qui sont et ont été pris en charge par La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa à payer leurs droits de scolarité.
- [Fondation communautaire d'Ottawa](#) – Cet organisme administre la Bourse pour étudiants Canadiens noirs qui distribue chaque année des bourses d'études à de jeunes étudiants noirs exceptionnels d'Ottawa.

*Ressources des établissements d'enseignement postsecondaire locaux*

- Aide financière – Une liste des liens vers les bureaux d'aide financière de l'Université d'Ottawa, de l'Université Carleton, du Collège Algonquin et de La Cité.
- Liste des établissements postsecondaires locaux qui offrent un enseignement gratuit ou à des droits réduits, notamment l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa.

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

- [Équipe des champions ontariens de l'éducation](#) – Ce groupe aide les jeunes à recevoir le soutien dont ils ont besoin pour obtenir leur diplôme d'études secondaires et poursuivre leur formation jusqu'à l'obtention d'un emploi.

**Les programmes et les activités qui soutiennent les intérêts personnels et les passe-temps, permettent l'exploration de parcours d'études et célèbrent les réussites des élèves** comprennent des activités parascolaires, des séances d'information ou des visites qui permettent aux élèves de se renseigner sur les parcours d'études et d'emploi ainsi que sur les établissements postsecondaires. Ils comprennent aussi des programmes et des services qui permettent aux élèves de célébrer leurs réussites et leurs jalons scolaires tels que les bals des finissants ou les remises de diplômes. Lors de la planification des activités, les sociétés devraient déterminer si la [Subvention équivalant à la Prestation ontarienne pour enfants](#) (Subvention EPOE) peut être octroyée.

Veillez énumérer ci-dessous les programmes et les activités qui s'appliquent au jeune.

Par exemple, le travailleur d'une société qui collabore avec un jeune de Windsor à sa dernière année d'études secondaires qui prévoit d'aller à l'université peut énumérer les ressources suivantes :

- Communiquer avec le [programme Wasa-Nabin](#) au Can-Am Indian Friendship Centre pour participer aux activités culturelles et soutenir l'école.
- Utiliser la subvention EPOE pour des leçons de piano.
- Planifier une visite de l'Université de Windsor via le lien <https://future.uwindsor.ca/campus-tours>.
- Choisir une tenue de bal des finissants lors de la journée de dons de tenues aux diplômés de [FreeHelpCK](#), qui a lieu au printemps.

# Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

Programmes et fournisseurs de services locaux

### Programmes et fournisseurs de services locaux

---

Cette section donne un aperçu des programmes et des ressources d'éducation que les gouvernements provinciaux et fédéral offrent aux élèves, dont certains sont spécifiquement conçus pour les jeunes qui sont pris en charge par une société et ceux qui l'ont quittée. Les travailleurs des sociétés sont encouragés à consulter le responsable de la liaison en matière d'éducation de leur société pour obtenir de plus amples renseignements sur les ressources d'éducation qui s'offrent aux jeunes.

### Soutiens pour terminer les études secondaires

---

**Les soutiens financiers** peuvent aider les jeunes qui sont pris en charge par une société ou qui l'ont quittée à adapter leur expérience de l'enseignement secondaire à leurs besoins :

- La [Subvention équivalant à la Prestation ontarienne pour enfants](#) est un programme de financement qui favorise la participation d'un jeune pris en charge à des activités récréatives, sociales, culturelles et éducatives telles que du tutorat individuel, du mentorat et des excursions scolaires. Il octroie aussi des fonds pour les frais d'inscription à des activités parascolaires et les outils ou fournitures nécessaires à la formation professionnelle.
- Le [Programme de soutien aux transports et à la stabilité](#) permet aux élèves pris en charge de rester temporairement dans leur école d'origine lorsqu'ils changent de résidence au cours de l'année scolaire, de participer à des activités d'apprentissage et d'avoir accès à des soutiens qui permettent d'établir un lien positif et stable avec l'éducation (par exemple du tutorat, de la technologie et des soutiens à la culture). Les demandes de participation au programme sont facilitées par des responsables de liaison en matière d'éducation.
- [Le Programme favorisant le parachèvement des études](#) octroie des fonds aux étudiants de 18 à 21 ans qui ont besoin d'un peu plus de temps pour terminer leurs études secondaires. Le programme leur permet de [continuer à vivre avec leurs fournisseurs de soins](#) (par exemple les parents d'accueil) pendant qu'ils terminent leurs études secondaires.
- Le [Programme de bourses pour l'apprentissage des métiers spécialisés](#) aide les élèves qui rencontrent des obstacles financiers ou autres à terminer leurs études secondaires et à mieux connaître les voies des métiers spécialisés dans l'enseignement postsecondaire et à mieux s'y familiariser.

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

- Le [Programme de bourses pour l'apprentissage et le travail](#) aide les élèves qui rencontrent des obstacles financiers ou autres à terminer leurs études secondaires et à obtenir leur diplôme en ayant une meilleure connaissance des parcours vers les études postsecondaires. Adressez-vous à votre responsable de la liaison en matière d'éducation pour en savoir plus.

**Les professionnels qui travaillent au sein du système d'éducation et en collaboration avec celui-ci** peuvent fournir un soutien en matière de défense des droits ainsi qu'aider les jeunes à s'y retrouver dans le système et à relever d'autres défis auxquels un élève pris en charge par le système de bien-être de l'enfance est confronté pendant ses études secondaires :

- [Les responsables de la liaison en matière d'éducation](#) aident à déterminer, coordonner et renforcer les soutiens éducatifs et les ressources communautaires. Ils s'efforcent aussi de résoudre les problèmes qui peuvent avoir une incidence sur la réussite scolaire d'un élève. Chaque société de la province dispose d'un responsable de la liaison en matière d'éducation.
  - Les responsables de la liaison en matière d'éducation peuvent également soutenir la création et la mise en œuvre d'un Protocole commun concernant le rendement des élèves (PCRE), une entente locale entre les conseils scolaires et les sociétés qui vise à favoriser la réussite scolaire et le bien-être des élèves.
- [Les équipes de champions ontariens de l'éducation](#) sont des partenariats communautaires entre les conseils scolaires locaux, les sociétés, les établissements d'enseignement postsecondaire et les fournisseurs de services d'Emploi Ontario, qui visent à aider les jeunes qui sont pris en charge par une société ou qui la quittent à terminer leurs études secondaires et à faire la transition vers l'enseignement postsecondaire, la formation ou l'emploi.
- [Les équipes responsables de la réussite des élèves](#) sont présentes dans chaque école et donnent une attention et un soutien supplémentaires aux élèves qui souhaitent relever de nouveaux défis durant leurs études secondaires ou qui sont confrontés à des obstacles freinant leur réussite.

- [Le programme À grands pas vers le succès](#) est un programme de mentorat qui met en relation les enfants et les jeunes pris en charge de 7 à 14 ans avec des mentors adultes motivés qui peuvent les aider à bénéficier d'une relation bienveillante et régulière avec un adulte de confiance et à atteindre leurs objectifs scolaires.

## Découverte des possibilités d'études et de formation

---

L'exploration et la planification de l'éducation et de la formation aident les jeunes à définir leurs domaines d'intérêt et à explorer les différents parcours qui s'offrent à eux, y compris les programmes en ligne, pour atteindre leurs objectifs scolaires.

- L'outil [Explorez le marché du travail de l'Ontario](#) permet aux jeunes de répondre à un questionnaire relatif aux carrières afin qu'ils définissent leurs points forts et leurs options de carrière potentielles.
- [Métiers spécialisés Ontario](#) donne aux jeunes des renseignements clés sur les métiers spécialisés, y compris les profils, le processus d'apprentissage et la façon de trouver un emploi.
- Les [collèges de l'Ontario](#) proposent une page où les utilisateurs peuvent rechercher des programmes d'études collégiales par catégorie ou par collège.
- Le [Service de recherche des Collèges privés d'enseignement professionnel](#) permet aux utilisateurs de rechercher des collèges privés d'enseignement professionnel par nom, par emplacement et par programmes offerts.
- [Info des universités de l'Ontario](#) est un guide qui fournit des renseignements sur les programmes universitaires, les conditions d'admission et les événements à venir dans les universités.
- [Les établissements autochtones](#) sont des institutions gérées par des peuples autochtones qui offrent aux élèves la possibilité d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires dans un environnement d'apprentissage personnalisé et adapté à leur culture.
- [Le programme CHOICES](#) est un programme en ligne gratuit et guidé de 5 jours qui permet aux participants de 19 ans ou plus d'apprendre à mieux se

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

connaître et de se fixer des objectifs d'avenir, notamment en explorant les parcours d'éducation et d'emploi ainsi qu'en se renseignant sur les soutiens offerts qui facilitent leurs études postsecondaires.

- [OntarioLearn](#) est un consortium consultable de 24 collèges de l'Ontario et de deux établissements autochtones consacrés à l'élaboration et à la prestation de cours et de programmes en ligne de haute qualité, accessibles et axés sur l'étudiant.
- [eCampusOntario](#) permet aux jeunes d'accéder à des cours et à des programmes en ligne ainsi qu'à une bibliothèque libre donnant accès à des ouvrages et à des ressources pour les collèges, les universités et les établissements autochtones.
- [Contact Nord](#) est un service local bilingue gratuit qui aide les résidents dans plus de 1 500 collectivités rurales et éloignées de l'Ontario à accéder aux programmes et aux cours en ligne des collèges, des universités et des fournisseurs de services de formation, sans qu'ils aient à quitter leur collectivité.

## Possibilités d'études et de formation

---

**Les compétences professionnelles et les programmes alternatifs dans les écoles secondaires** permettent aux élèves d'orienter leurs études selon des domaines qui correspondent à leurs intérêts, à leurs capacités et à leur situation personnelle, tout en leur offrant une formation pratique, des expériences et les soutiens dont ils ont besoin pour réussir :

- Le [programme de Majeure Haute Spécialisation](#) permet aux jeunes de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année de se concentrer sur un cheminement de carrière qui correspond à leurs compétences et à leurs intérêts tout en obtenant leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario.
- Le [Programme à double reconnaissance de crédit](#) permet aux jeunes du secondaire de suivre des cours d'éducation collégiale ou d'apprentissage qui comptent pour leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario, un certificat, un diplôme ou un grade ou certificat d'apprentissage du palier postsecondaire.
- Le [Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario \(PAJO\)](#) permet aux jeunes de commencer leur formation en apprentissage pendant qu'ils sont encore au secondaire, à partir de l'été suivant la 10<sup>e</sup> année. Dans le cadre

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

d'un programme d'éducation coopérative, les élèves peuvent obtenir des crédits qui comptent pour leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario tout en acquérant une expérience professionnelle et une formation en vue d'obtenir un certificat dans un métier spécialisé.

- [L'éducation coopérative](#) permet aux élèves du secondaire d'accumuler des crédits en effectuant un stage dans la collectivité et en participant à des activités d'apprentissage en classe ou en ligne.
- [Les écoles alternatives ou les programmes éducatifs](#) varient selon les régions et offrent aux jeunes des programmes éducatifs ou des programmes d'études accessibles qui répondent au mieux à leurs besoins et les aident à réussir. Ils comprennent notamment des écoles alternatives pour les jeunes en situation d'itinérance et des programmes d'études adaptés à la culture tels que la formation des apprenants autochtones par l'intermédiaire de l'[Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres](#).
- [Le programme d'apprentissage des adultes](#) permet aux personnes de 19 ans ou plus qui souhaitent obtenir des crédits d'études secondaires en vue de décrocher leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou qui ont besoin de crédits préalables pour intégrer un programme d'études postsecondaires ou de formation en apprentissage.

**Des programmes accessibles et adaptés à la culture** sont offerts à divers jeunes pour les aider à réussir leurs études secondaires et leur transition après cette éducation :

- [La page L'éducation autochtone en Ontario](#) donne un aperçu des soutiens éducatifs accordés aux élèves des Premières Nations, métis et inuits, notamment des mentors qui aident les élèves autochtones à obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario et à réussir la transition des écoles gérées par les Premières Nations ou le gouvernement fédéral vers le système d'éducation financé par la province et (ou) l'éducation postsecondaire, la formation ou le marché du travail.
- [Le Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme](#) embauche des accompagnateurs à l'obtention du diplôme ayant une expérience vécue et des liens avec les diverses communautés noires de l'Ontario. Cet accompagnement vise à offrir un soutien et un mentorat intensifs et adaptés à la culture. Les accompagnateurs travaillent avec les conseils scolaires et la direction des écoles pour éclairer le changement du système et créer des espaces inclusifs qui aident à éliminer les obstacles

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

systemiques et les disparités ainsi qu'à combler l'écart de réussite des élèves noirs. Vous obtiendrez des renseignements sur ce programme en vous adressant au conseiller d'orientation ou au directeur de votre école.

- [L'apprentissage pendant l'été pour les élèves ayant des besoins particuliers](#) soutient les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation lors de leur transition vers une nouvelle année scolaire et les aide à participer aux programmes d'été, qu'ils soient ou non crédités. Adressez-vous à votre responsable de la liaison en matière d'éducation pour plus de renseignements.
- [Le programme Accent sur les jeunes](#) offre des possibilités d'apprentissage et d'emploi aux jeunes de certains quartiers défavorisés. Ces jeunes sont souvent confrontés à des difficultés qui nuisent à leur apprentissage et à leur pleine participation à l'école ainsi qu'à des obstacles à l'emploi dus à des inégalités systémiques et à des désavantages socioéconomiques.
- [Les alliances des genres et de la sexualité \(AGS\)](#) sont des clubs créés et gérés par les élèves dans les écoles de l'Ontario. Elles offrent un environnement sûr et favorable aux élèves de différents genres et sexualités, ce qui leur permet de trouver du soutien et de développer une communauté axée sur l'amélioration du bien-être et des résultats scolaires.

## Aide financière actuelle et future

---

**Les jeunes autochtones** peuvent également bénéficier d'un financement pour leurs études postsecondaires par le biais de diverses sources, dont les suivantes :

- [Le Métis Student Bursary Program](#) prévoit un financement pour les jeunes Métis admissibles qui suivent des études postsecondaires. La demande peut être faite auprès du bureau d'aide financière d'un collège ou d'une université, du centre de liaison avec les étudiants autochtones ou des services de soutien aux étudiants.
- [La Bourse pour les étudiantes et étudiants autochtones](#) fournit un financement aux jeunes autochtones qui reconnaissent avoir des besoins financiers et qui fréquentent les collèges, les universités ou les établissements autochtones financés par les fonds publics en Ontario. Elle est attribuée par le registraire ou le bureau d'aide financière de chaque établissement.

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

- [L'outil de recherche de bourses pour les Autochtones](#) est une liste consultable de 524 bourses et mesures incitatives destinées aux jeunes autochtones qui poursuivent des études postsecondaires au Canada.
- [Indspire](#) est une organisation caritative autochtone qui offre des bourses d'études et des subventions aux jeunes autochtones qui poursuivent des études postsecondaires.
- [Le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire](#) fournit des fonds aux étudiants des Premières Nations de niveau postsecondaire qui maintiennent des résultats scolaires satisfaisants dans un établissement d'enseignement postsecondaire admissible.
- [Le Post-Secondary Education Support Program de la Métis Nation of Ontario \(MNO\)](#) fournit un financement aux étudiants métis de niveau postsecondaire qui maintiennent des résultats scolaires satisfaisants dans un établissement d'enseignement postsecondaire admissible.
- [Le Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université \(PPECU\)](#) vise à permettre aux étudiants des Premières Nations d'atteindre le niveau de scolarité exigé pour être admis dans des programmes menant à un grade ou à un diplôme, selon les priorités et les directives des Premières Nations.

**Les programmes d'aide financière** aident les jeunes à payer les coûts de l'enseignement postsecondaire :

- Les sociétés mettent en place des [régimes enregistrés d'épargne-études \(REEE\)](#) pour les enfants et les jeunes admissibles pris en charge, pour ceux recevant des soins conformes aux traditions ou pour les jeunes visés par une entente sur les services volontaires pour les jeunes (ESVJ). Ces régimes constituent un financement supplémentaire qui les aide à payer les coûts des études postsecondaires. Le travailleur d'une société responsable d'un jeune doit l'informer qu'il est le bénéficiaire d'un [REEE détenu par la société](#) et fournir des renseignements sur les circonstances dans lesquelles le régime peut être racheté.
  - Le [Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études sont des prestations du](#) gouvernement fédéral qui s'ajoutent aux REEE des jeunes pris en charge admissibles pour les aider à payer leurs frais d'études postsecondaires.

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

- [Le programme À vos marques, prêts, partez](#) (Programme AVMPP) fournit des soins et un soutien continu aux jeunes qui quittent la prise en charge. Les jeunes entre 20 et 22 ans qui participent à un programme d'éducation ou de formation postsecondaire peuvent également recevoir 500 \$ par mois en plus du soutien financier mensuel.
- [La Subvention pour frais d'apprentissage et de subsistance](#) s'ajoute à l'aide financière maximale que le RAFEO accorde aux étudiants à temps plein. Elle est offerte aux jeunes admissibles qui ont été confiés de façon prolongée aux soins d'une société et à ceux de 21 à 24 ans qui ont quitté la prise en charge d'une société. Les jeunes âgés de 18 à 24 ans au début de leur période d'études qui ont été confiés de façon prolongée aux soins d'une société et qui ont été adoptés le 1<sup>er</sup> août 2013 ou après sont aussi admissibles.
- [Le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario \(RAFEO\)](#) fournit une aide financière aux étudiants admissibles qui suivent des études postsecondaires. Il comprend des subventions, des prêts, des bourses d'entretien, des bourses d'études et d'autres programmes d'aide.
  - Le financement que les jeunes quittant la prise en charge peuvent recevoir par le biais du programme AVMPP ne réduit pas le montant de celui du RAFEO auquel ils sont admissibles. En outre, les étudiants ayant un statut auprès d'une société (c'est-à-dire les jeunes qui sont ou ont été pris en charge) n'ont pas à verser de contribution dans le cadre du processus de demande au titre du RAFEO, ce qui peut augmenter l'aide financière du RAFEO à laquelle ils ont droit.
  - Les étudiants qui s'identifient comme autochtones dans le formulaire du RAFEO et qui fournissent des documents acceptables attestant ce statut sont exemptés de la contribution fixe de 3 600 \$. Les étudiants autochtones peuvent donc recevoir une subvention ou un prêt supplémentaire.
- [Le Programme ontarien de remboursement des frais d'admission aux études postsecondaires](#) permet aux jeunes qui ont été confiés de façon prolongée aux soins d'une société de se faire rembourser les frais de demande d'admission aux programmes d'études postsecondaires approuvés par le RAFEO.
- [La Bourse ontarienne pour les étudiantes et étudiants de première génération](#) s'adresse uniquement aux étudiants de niveau postsecondaire dont les

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

parents n'ont pas fait d'études postsecondaires et qui ont besoin d'aide financière pour fréquenter une université ou un collège public de l'Ontario.

- [La subvention ontarienne Apprendre et rester](#) offre un soutien financier initial aux étudiants postsecondaires qui s'inscrivent en première année d'un programme admissible en sciences infirmières, en soins paramédicaux ou en technologie/sciences de laboratoire médical dans une collectivité prioritaire et qui continuent à travailler dans cette collectivité pendant une durée de service après l'obtention de leur diplôme.
- [Les droits de scolarité des agents de police](#) ont été abolis pour les jeunes qui souhaitent suivre le Programme de formation de base des agents de police au [Collège de police de l'Ontario](#).

**Les ressources d'aide financière** comprennent des soutiens financiers supplémentaires auxquels les étudiants peuvent accéder ou pour lesquels ils peuvent soumettre leur candidature, comme les aides disponibles auprès d'organisations externes et du personnel des bureaux d'aide financière des établissements d'enseignement postsecondaire :

- [Les bureaux d'aide financière](#) peuvent répondre aux questions des étudiants sur leur financement du RAFEO et leur fournir des informations sur d'autres bourses d'études et soutiens qu'offre leur établissement d'enseignement postsecondaire.
- [StudentAwards](#) est une base de données consultable qui aide les jeunes à trier les possibilités de bourses d'études par province, par école, par valeur, etc.
- [ScholarshipsCanada](#) est un site web qui permet aux jeunes de trouver des bourses d'études en fonction de leur profil et d'en faire la demande.
- [La Fondation pour l'aide à l'enfance du Canada](#) décerne des bourses d'études une fois par an, par voie de concours, à des jeunes de 18 à 30 ans qui quittent la prise en charge prolongée d'une société pour fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire. Des bourses d'entretien sont également offertes tout au long de l'année scolaire aux étudiants de niveau postsecondaire à temps plein et à temps partiel.
- L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE) administre le [programme de bourses Clark](#) afin d'aider les jeunes qui sont ou ont été pris en charge à atteindre leurs objectifs scolaires et professionnels.

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

- [Le Corsage Project](#) propose des bourses aux étudiants pour les aider à poursuivre des études postsecondaires et offre gratuitement des tenues de bal des finissants.
- [Le Child Welfare Political Action Committee Canada](#) fournit aux jeunes une liste et une carte interactive des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada qui offrent un enseignement gratuit ou à des droits réduits aux jeunes admissibles pris en charge.

### Liste des établissements postsecondaires de l'Ontario qui offrent une exemption de paiement des droits de scolarité aux jeunes qui sont pris en charge par une société et à ceux qui l'ont quittée

---

Les établissements d'enseignement postsecondaire suivants offrent actuellement une exemption de paiement des droits de scolarité aux jeunes qui sont pris en charge par une société et à ceux qui l'ont quittée. Dans la mesure du possible, nous avons ajouté des liens vers des informations sur les programmes d'exemption de chaque établissement. Si aucun lien n'est disponible, les coordonnées du bureau d'aide financière de l'établissement ont été fournies. Les jeunes et les travailleurs des sociétés doivent s'adresser directement à ce bureau pour obtenir de plus amples renseignements.

Les jeunes et les travailleurs des sociétés doivent contacter leur responsable de la liaison en matière d'éducation pour obtenir plus d'informations sur des programmes d'exemption de paiement des droits de scolarité en particulier, le cas échéant.

- Université Algoma : [Needs Based Programs](#)
- Collège Canadore : [Bourse Youth in Care](#)
- Université Carleton : [Youth in Extended Society Care Tuition Assistance Bursary | Awards and Financial Aid](#)
- Collège Confederation : [Crown Ward Tuition Aid for Those Leaving Care \(Financial Aid\)](#)
- Collège Georgian : [Tuition Waiver for Learners in/from Care](#)
- IBT College : [Tuition Waiver for Learners In-Care](#)
- Université Lakehead : [Youth in Care Tuition Waiver](#)
- Collège Loyalist : Communiquez avec le bureau d'aide financière à l'adresse [FinancialAidOffice@loyalistcollege.com](mailto:FinancialAidOffice@loyalistcollege.com)
- Université McMaster : [Youth in Extended Society Care Tuition Bursary](#)
- Université de Nipissing : [Youth in Care Tuition Waiver](#)
- Collège Northern : [Scholarships, Bursaries and Awards](#)

## Guide du programme À vos marques, prêts, partez

---

- Collège Seneca : [Youth in Care Tuition Bursary | Awards, Scholarships and Bursaries](#)
- Collège Sheridan : [Youth in care now eligible for tuition bursary at Sheridan](#)
- Collège Saint-Laurent : [Extended Society Care Ward Education](#)
- Université métropolitaine de Toronto : [Tuition Bursary for Youth in Extended Society Care | Student Financial Assistance](#)
- Université d'Ottawa : [Scholarship for Current and Former Youth in Care](#)
- Université de Toronto : [University of Toronto Grant for Individuals in Extended Society Care](#)
- Université Western : [Youth in Extended Society Care | Office of the Registrar](#)
- Université Wilfrid Laurier : [Supporting Learners from Care | Student Affairs | Students](#)

### Remarque importante

---

*Le présent document se veut une ressource seulement. Les renvois à des documents d'appui ou de référence, à des sites Internet et à des organisations sont inclus à titre d'information seulement. Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) n'est pas responsable de la qualité du contenu des sites Internet autres que ceux du ministère ou n'est pas tenu de s'assurer que le contenu du matériel sur les sites Internet autres que ceux du ministère qui sont énumérés est à jour. L'information contenue dans la présente ressource était à jour à la date de publication, en novembre 2023. Veuillez vous reporter aux liens fournis afin d'obtenir les renseignements les plus récents.*

**Remarques**

Ontario

